

progressait. En résumé, le gouvernement a conclu que les buts et les intérêts nationaux se ramènent à six grands thèmes politiques:

- favoriser l'essor économique;
- sauvegarder la souveraineté et l'indépendance;
- travailler à la paix et à la sécurité;
- promouvoir la justice sociale;
- améliorer la qualité de la vie;
- assurer un environnement naturel harmonieux.

Examinant les principaux buts nationaux en fonction de ces thèmes politiques, le gouvernement a décidé que la politique extérieure des années 1970 doit s'appuyer sur un ordre qui assure une priorité relativement élevée à l'essor économique, à la justice sociale et à la qualité de la vie. Cela ne signifie pas qu'on doive ou qu'on puisse négliger les autres thèmes. Il s'agit de priorités. Des événements internationaux ou nationaux pourraient nécessiter des remaniements urgents et radicaux de ces priorités.

Le document fait état de la décision gouvernementale de réorganiser la représentation du Canada à l'étranger en fonction des circonstances nouvelles des années 1970, afin d'adapter cette représentation plus efficacement aux buts et aux intérêts du Canada.

En lisant ce document, les Canadiens se demanderont quel genre de Canada et de monde ils souhaitent. Ils réfléchiront sur ces questions parce que la politique extérieure de leur pays doit en définitive dépendre du genre de pays qu'est ou que devrait devenir à leurs yeux le Canada au cours de la prochaine décennie.

Le Pacifique

Le gouvernement a annoncé, dès le début de cette révision politique, son intention d'élargir le champ de ses intérêts et activités dans le Pacifique. Le document portant sur la région du Pacifique examine longuement les moyens d'y parvenir réellement. Il prend note des mesures déjà prises par le gouvernement, telle l'ouverture des négociations avec Pékin, et il trace les grandes lignes du projet d'intensifier à l'avenir l'aide au développement.

Les perspectives d'expansion des relations commerciales retiennent beaucoup l'attention. La région du Pacifique est dans l'ordre d'importance le troisième débouché et le troisième fournisseur du Canada. En raison de ses possibilités vastes et variées cette région offre de grands défis et d'excellentes occasions de croissance pour le commerce et les investissements. L'Ouest canadien jouit d'une situation privilégiée dans ces échanges économiques. Parmi les 54 produits de base canadiens qui se vendent au Japon, par exemple, il n'y en a pas moins de 48 qui proviennent de l'Ouest du Canada.